



Groupe HellemmesVerte
Groupe Décidez pour Hellemmes
Conseil Communal d'Hellemmes

Hellemmes, 01-12-2020



Monsieur Gherbi, Maire délégué
Mesdames et Messieurs les conseiller-es
Monsieur Nannini, DirCab

Demande de Mission d'information et d'évaluation sur l'état des bâtiments publics Hellemmois

Monsieur le Maire délégué, Mesdames et Messieurs les conseiller-es, cher-e-s collègues,

Nous avons été très fortement sollicité-e-s par les Hellemmois-e-s ainsi que par des organisations de notre commune au sujet de l'état des bâtiments Hellemmois, et principalement des écoles.

Conformément à l'article L. 2121-22-1 du Code général des Collectivités Territoriales, et conformément à l'article 23 du Règlement Intérieur du Conseil Communal, nous souhaitons la création d'une Mission d'information et d'Evaluation concernant l'état du bâti accueillant dans la commune associée d'Hellemmes.

CHAMP D'ÉTUDE

Cette mission s'intéressera à la fois à l'ensemble des bâtiments publics en priorisant sur l'état des écoles et de leurs espaces extérieurs. Elle vise à faire un état des lieux exhaustifs des travaux à entreprendre en prenant en compte la sécurité physique et sanitaire des personnes ainsi que les réductions des impacts environnementaux.

DURÉE

Cette mission, si elle est votée lors du conseil du 9 décembre 2020, sera d'une durée de 6 mois et donnera lieu à un rapport présenté en conseil. Ce rapport se veut être un outil de pilotage de la politique de réhabilitation des bâtiments accueillant du public, sur l'ensemble de la mandature

actuelle. Ce rapport sera un outil d'analyse pour établir si les besoins sont en accord avec les capacités de financement de la commune, et le cas échéant, permettra de définir si des fonds exceptionnels sont à solliciter auprès de la ville de Lille, notamment en cas de péril.

COMPOSITION

Considérant que cette proposition est à l'initiative des groupes HellemmesVerte et Décidez pour Hellemmes nous souhaitons que cette mission soit co-présidée par un membre appartenant à chacun de ces groupes : Simon Jamelin et Lucas Fournier .

Nous vous en proposons la composition suivante, comme disposé à l'article 23 de notre règlement intérieur, correspondant proportionnellement aux scores réalisés par les différentes listes aux élections municipales.

-1 membre du groupe Décidez pour Hellemmes

-1 membre du groupe Faire Respirer Hellemmes

-2 membres du groupe Hellemmes Verte

-4 membres du groupe Ensemble Réinventons Hellemmes

Conformément au Règlement Intérieur, nous souhaitons également y associer des représentant-e-s des usager-e-s des bâtiments publics Hellemmois.

Nous vous prions, conformément au Règlement Intérieur de bien vouloir mettre la création de cette mission d'information à l'ordre du jour du prochain conseil, mercredi 9 décembre

Veillez agréer Monsieur le Maire délégué, Mesdames et Messieurs les conseiller-es, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Simon Jamelin & Mélanie Ledoux
Co-président-e-s du Groupe HellemmesVerte

Lucas Fournier
Décidez pour Hellemmes

